

Mail du 21/12/2022

Bonjour

Je vous écris au sujet de l'enquête publique relative à l'activité de la société ACJTP situé dans le PA de l'Erette à HERIC (activité de concassage).
Je suis le dirigeant de la société Ludovic Bougo Décoration.

Nous souffrons depuis son arrivée de bruits élevés à répétition et constatons des vibrations importantes dans notre bâtiment : type tremblement de terre
Nous recevons des clients et fournisseurs qui eux-mêmes sont surpris du bruit et de ces tremblements.

Par ailleurs, nous devons travailler fenêtres fermées pour ne pas être envahis par des nuages journaliers de poussière. Un tel environnement de travail est inacceptable.

Notre bâtiment, nos véhicules et notre matériel sont constamment recouverts de poussières.

L'état de la rue est déplorable.

Sachant qu'il s'agit de concassage de déchets de déconstruction, cette poussière est-elle nocive pour notre santé ?

Et pour la pérennité de nos bâtiments et véhicules ?

Je suis très inquiet quant à l'avenir. Quelles seront les conséquences de cette pollution : pour l'humain, les bâtiments, véhicules, terrain, plan d'eau, Ce type d'activité ne peut pas être à proximité d'autres entreprises (établies depuis bien plus longtemps).

Je suis à votre disposition pour d'éventuelles questions

Cordialement

Ludovic BOUGO